

Monsieur,

dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC coeur de village a Barjouville pour lequel une enquête commence le 20 juin 2022 et s'étend jusqu'au 20 juillet en pleine période de vacances d'ailleurs, comme c'est bizarre ! je vous fais part de mes observations a savoir que notre propriété au 11 rue de BEAUCE va faire l'objet d'une expropriation suite a la DUP affichée le 20 mai 2022. cette propriété appartenant a mon PERE a été acquise en 1962. il s'agit d'un terrain de 2500m² arboré avec des arbres immenses de plus de 50 ans. Arbres que l'on ne peut nous obliger a abattre article 673 du code civil. prescription trentenaire!! nous sommes mes frères, ma soeur et moi meme les héritiers de ce bien qui n'est absolument pas a l'abandon. nous demandons que SOIT RETIRE de ce projet notre propriété. En effet il n'est pas d'utilité publique de nous exproprier, de tout raser, d'arracher nos arbres et de bétonner partout sous prétexte d'un environnement meilleur..si il fallait supprimer tout ce qui est ancien pour effacer les traces du passé on pourrait raser les églises, les cathédrales les chateaux etc... ici a Barjouville monsieur le maire qui n'était pas né qui n'était meme pas dans les pensées de ses futurs parents s'octroie le droit de vouloir tout raser avec l'aide des promoteurs de la SAEDEL. il en résulte que ça relève avant tout de son intérêt personnel et monter au plus vite dans l'ascenseur social avec ses méthodes ignobles pour nous dépouiller. et c'est facile pour lui:

* dire que la maison est abandonnée. * ne pas faire les travaux d'embellissement sur la voie publique devant chez nous pour bien faire comprendre que la propriété n'existe pas ou plus * casser la cloture pour venir sonder le terrain avec des tracto pelles et laisser la cloture en plan écrasée par terre pour permettre aux délinquants connus d'assouvir leurs envies de casse. car bizarrement on est cambriolé tous les ans et les casseurs saccagent la maison : méthode d'intimidation et de dévalorisation du bien

*il nous a meme dit ouvertement lors d'une entrevue qu'il nous interdirait de vendre et qu'il ne nous donnerai pas le droit de faire des travaux que cette propriété lui revenait de droit pour faire émerger son projet. ce vieux projet remis dans les circuits

et qui doit permettre a certains de faire une opération juteuse a moindre frais et surtout d'en tirer des bénéfices conséquents il y a des années la propriété a été amputée a plusieurs reprises sur le coté gauche pour faire une sente piétonne, devant pour la voirie de l'autre coté pour un passage a chaque fois la mairie s'est servie gratuitement avec aucun remords.. et la ça recommence on se sert on y va tranquillement et on ne respecte pas le propriétaire on lui crache dessus. pour ce nouveau projet il est question d'un coeur de village et pour redonner envie aux habitants de se retrouver sur un banc au milieu une place bétonnée !!!!!!!

le coeur de village alors refait comme une ville avec ses routes ses autoroutes sa zone commerciale immense et tout ça en haut de la rue de Beauce a 1km a pied c'est quoi l'utilité publique??? ou est l'intérêt de supprimer une maison avec son jardin? pour venir bétonner et faire croire a une amélioration de la vie du village?

comment faire comprendre aux Barjouillois que par ce tour de passe passe ils peuvent dire adieu a leur cadre de vie a leur tranquillité. que ce qui leur est promis n'est qu'une machination? allons messieurs mesdames ne soyez pas dupes!!!! D'ailleurs peu sont vraiment informés. certains nous ont meme dit qu'ils ne savaient pas vraiment. ils ne vont pas lire le tableau d'affichage de la mairie et puis c'est écrit si petit qu'au bout de 2 lignes ils abandonnent... de plus la période pour contester cette DUP est très courte et dans 10 jours les vacances scolaires commencent les gens vont partir ils n'auront rien vu ils ne se seront opposés a rien et au retour BINGO la machine sera en marche...si ce n'est pas fait exprès cette manière de faire les choses!!! mais nous propriétaires héritiers nous allons nous battre et informer les gens NOUS BATTRE pour sauver notre bien et en disposer comme on veut; nous battre pour faire comprendre que tout ceci s'apparente a un vol public et que la mairie doit respecter les familles. Avec une dizaine d'hectares arrachés aux anciens habitants le maire de Barjouville a bien assez et les conséquences financières seraient un gouffre énorme pour la commune avec de surcroit une insuffisance d'appréciation des dépenses

il faut arrêter cette frénésie et user de tous les recours pour empêcher les expropriations qui ne relèvent pas d'une DUP

Voilà monsieur toutes mes observations concernant cette DUP et j'espère qu'elles seront visibles sur le site pour que chacun comprenne